

ARGUMENTS DES SOCIALISTES

Dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs

3 OBJECTIFS DE LA LOI :

- Tenir un engagement électoral et répondre aux exigences des élus UMP confrontés à la grogne des usagers.
- Faire porter aux collectivités territoriales la responsabilité du service minimum et de l'indemnisation des usagers.
- satisfaire aux exigences du MEDEF vers la libéralisation des services publics en restreignant le droit de grève.

PROJET DE LOI INUTILE :

Les grèves ne sont pas la 1^{ère} cause de perturbation des transports publics. Celle-ci est souvent due à des incidents techniques. Le nombre de grèves n'a jamais été aussi faible à la RATP mais aussi à la SNCF.

Il existe déjà des procédures pour réduire les situations conflictuelles. (Alarme sociale signée en 1996 à la RATP, les accords d'air France et de la SNCF en 2004.)

L'ETAT SE DESENGAGE.

Les autorités organisatrices de transport notamment les régions vont devoir supporter l'organisation des plans de transport sans aucun moyen supplémentaire. Le projet de loi risque de rigidifier les relations sociales dans les transports publics. Il va faciliter le désengagement de l'État des services publics.

Les autorités organisatrices n'ont pas vocation à se substituer à l'Etat :

- dans sa mission de garant de service public,
- dans sa volonté de supporter directement ou indirectement une indemnisation des usagers.

UN PROJET DE LOI QUI MET EN DIFFICULTÉ LES SALARIÉS.

L'allongement du préavis de grève rend obligatoire la négociation préalable. Pourtant, celle-ci est organisée parce que le dialogue a déjà échoué.

Les salariés doivent prévenir 48h avant le début de la grève de leur intention. Cela risque de les soumettre à la pression hiérarchique.

Le référendum au bout de huit jours est une atteinte au droit individuel de grève.

L'interdiction du paiement des jours de grève est considérée comme une provocation.

SOLUTIONS.

- Ne pas délaissé le réseau de transport ferré au profit des lignes à grande vitesse.
- Investir dans les infrastructures et ainsi éviter les incidents techniques.